

## De l'espionnage à la copie : voyages d'Italiens en Europe, XVIIIe-XIXe siècles

Dans le réseau dense des relations entre la péninsule et le reste de l'Europe, les échanges industriels et commerciaux n'ont jamais manqué à l'appel. Mais si, comme le veut Fernand Braudel, l'Europe culturelle fut illuminée par la nuit qui s'abattit sur l'Italie à partir de 1650, la décadence industrielle de la péninsule, certes aujourd'hui considérablement relativisée par rapport à qu'écrivait Fernand Braudel, en fit principalement une terre d'exportation des produits manufacturés textiles fabriqués par l'Europe du Nord<sup>1</sup>. Ce n'est plus en Italie que l'on invente de nouveaux modèles, de nouveaux tissus, de nouveaux procédés. Si au 16<sup>e</sup> siècle encore, un certain nombre de nouvelles étoffes anglaises ou hollandaises prirent modèle sur les confections italiennes, ce n'est décidément plus le cas au 18<sup>e</sup> siècle. Aussi trouverait-on difficilement des notations sur les industries italiennes dans les multiples récits des voyageurs qui parcourent la péninsule à cette époque, si ce n'est éventuellement pour développer des considérations sur la décadence.

Les Italiens –ce terme générique n'ayant d'ailleurs guère de sens- sont parfaitement conscients de cette nouvelle faiblesse industrielle, et il n'est que de lire les rapports des organes gouvernementaux vénitiens, florentins, piémontais, par exemple, pour s'en rendre compte. C'est ce qui explique la volonté nouvelle de la part de ces Etats dont la renommée et la force furent un temps fondées sur l'industrie textile de retrouver les voies de la réussite et de la compétitivité en ce domaine. Pour cela, il fallait s'informer sur les raisons du succès des autres nations, espionner les modèles et les procédés pour les importer et les adapter dans le pays, copier les règlements ou l'organisation des fabriques, en favorisant au maximum le mouvement des hommes<sup>2</sup>.

Cette opération multiple de renseignements et d'information fut classiquement tenu, en Italie comme ailleurs, par le personnel des ambassades. Attentif à dépister tout ouvrier du pays d'origine dévoyé dans des états étrangers –les ambassadeurs vénitiens sont aux premières loges de cette surveillance scrupuleuse de leurs ressortissants<sup>3</sup> -, ce personnel a aussi pour mission de fournir des explications raisonnées des succès industriels et commerciaux, de donner des informations sur les nouveautés de produits ou de techniques, de faciliter et de solliciter l'émigration des ouvriers qualifiés<sup>4</sup>. Les rapports des ambassadeurs vénitiens ou des consuls français au Levant sont à cet égard similaires et témoignent bien de cette partie importante de leur mission. Mais si les ambassadeurs et

---

<sup>1</sup> Fernand Braudel, *Le modèle italien*,

<sup>2</sup> Les exemples sont très nombreux. Pour des études récentes, voir notamment G.L.Fontana, D.Woronoff (ed.), *Mobilité du capital humain et industrialisation régionale en Europe: entrepreneurs, techniciens, main d'oeuvre spécialisée (XVI-XXe siècles)*, à paraître Paris-Padoue, 2002, à paraître. Pour Venise par exemple, voir R.Berveglieri, *Inventori stranieri a Venezia (1474-1788)*. *Importazione di tecnologia e circolazione di tecnici artigiani inventori*, Venezia, Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, 1994.

<sup>3</sup> Les services secrets de Venise ont été les plus étudiés cf. Daniele Preto, *I servizi segreti di Venezia*, Milano, Il Saggiatore, 1994 : voir les pages 381-422 pour cette mission spécifique.

<sup>4</sup> Cette politique fut suivie au Piémont dès le 16<sup>e</sup> siècle, renforcée par un édit de 1701. L'anglais Coward vint ainsi travailler au Piémont pour le marquis d'Ormea par l'intermédiaire de l'ambassadeur piémontais à Londres : les exemples pourraient être multipliés cf.Duboin,

leur personnel sont capables de donner des informations génériques ou de transmettre leurs analyses, il leur est par contre difficile de disposer des connaissances pratiques suffisantes pour fournir des informations techniquement pertinentes et suffisamment précises pour permettre la reproduction et la copie. La chaîne de l'information, ou de la débauche, demande en fait toujours des spécialistes, tout comme l'importation de la main d'œuvre qualifiée reste la voie principale de réalisation de la copie<sup>5</sup>.

C'est pourquoi les services étatiques sont particulièrement à la recherche de " praticiens " décidés à collaborer pour des missions de renseignement ou de débauche. La collaboration en vaut d'ailleurs souvent la peine, car le privilège peut en être la récompense : c'est ce qui semble s'être passé à la fin des années 1750 pour le sedanais Abraham Poupart, informateur pour le roi de France sur les manufactures d'Aix-la-Chapelle, Borcette, Verviers, Eupen etc, qui concurrençaient dangereusement les industries lainières françaises. Aucun honneur de cette sorte ne fut semble-t-il réservé à Gian Battista Xaverio Moccafy, auteur d'une " relation de voyage " donnée au roi du Piémont en 1767 et qui détaillait avec forces détail et échantillons à l'appui les productions, les méthodes de fabrication et de vente, les techniques des principaux centres lainiers européens.

Si c'est sur ce voyage que nous voudrions nous arrêter, il ne fut assurément pas le seul de ce genre qui mis des citoyens de la Péninsule sur les routes européennes pour les conduire vers les centres de la renommée textile et de la puissance économique. Mais parmi ceux que nous étudions, Moccafy fut le plus précoce : quarante ans exactement plus tard, en 1806-1807, Morosi partit de Milan et fit un " grand tour " de l'Empire industriel. Après la Restauration, les voyages se multiplièrent semble-t-il, partant du Piémont, de Toscane, de Vénétie notamment. Si je n'ai aucune prétention à un quelconque recensement exhaustif de ces voyages, il me semble pourtant qu'une certaine progression caractérise le début du 19<sup>e</sup> siècle : celle-ci est tout à fait significative de la formidable mise en relation avec le reste de l'Europe manufacturière qu'a constitué l'expérience de l'Empire napoléonien, de la conscience d'une " infériorité " italienne, en même temps que de la volonté renouvelée de relever le défi du développement manufacturier et industriel.

Entre ces trois périodes, les typologies des voyageurs sont assez nettement différenciées, ainsi que leurs principales préoccupations :

Gian Batta Moccafy est un marchand de draps, au courant des techniques comme il le montre tout au long de sa relation, mais essentiellement attentif à la qualité des tissus et aux méthodes de vente ;

Morosi se définit lui-même comme un " mécanicien " : en effet, membre, avant 1789, du Musée Royal de Physique et d'histoire naturelle de Florence, l'empire lui donne l'occasion de se rendre dans la capitale française où il est pressenti pour être employé au Musée des machines aux Arts et Métiers de Paris. Mais il accepte finalement la charge de " mécanicien national " que lui offre le

---

<sup>5</sup> J'ai développé ces considérations dans " Manufactures royales et débauchage des compétences : les ouvriers qualifiés d'origine italienne en France, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ", in Gérard Gayot, Philippe Minard (eds), *Les ouvriers qualifiés de l'industrie (XVI<sup>e</sup>-Xxe siècle). Formation, emploi, migrations, Revue Du Nord, Hors série. Collection histoire n°15, 2001, p.43-64*

gouvernement du royaume d'Italie installé à Milan. Et c'est en cette qualité qu'il entreprend un voyage pourtant " privé ", dont le but principal est d'observer les machines et d'en reproduire les modèles. Morosi copie lors de ce voyage plus de 130 machines dont il fait exécuter à son retour plus de 400 dessins. De fait, il servit de vecteur de diffusion des nouvelles machines entre l'Empire et le royaume d'Italie, mais aussi la principauté de Lucques où la Grand Duchesse l'appela en 1808 et où il revient ponctuellement, ainsi qu'à Florence, après la Restauration, toujours au coeur des projets d'installation mécaniciennes.

Les voyageurs de la Restauration sont de plus en plus des industriels qui désirent voir de leurs propres yeux les réalisations européennes pour les mettre en pratique dans leur propre manufacture. A partir de Morosi, l'observation des nouvelles techniques de production devient donc un élément essentiel des voyages, même si elle est toujours mise en relation avec les caractéristiques d'organisation générale des fabriques. Parmi ces voyages, citons ceux de Gaetano Mazzoni, entrepreneur de Prato, qui réalise, entre 1828 et 1830, un grand tour d'Europe qui le porta dans les principales manufactures du continent et des îles britanniques. Un autre Mazzoni, sans relation familiale avec le premier mais appartenant également à une famille entrepreneuriale de Prato, réalise avant lui le voyage d'outre alpes. Le projet là encore s'enracine dans l'expérience et les possibilités de l'époque française. En 1812, GiovanBattista Mazzoni était l'un des vingt-cinq premiers étudiants de la toute nouvelle École Normale, installée à Pise sur le modèle parisien : un sans-faute qui se poursuit, après la suppression de l'Ecole en 1814, par un voyage à Paris afin *de se consacrer à un cours de sciences physiques appliquées aux arts*. En fait, ce voyage avait sans doute été dès le départ conçu dans le but explicite de connaître de plus près le fonctionnement des nouvelles machines à filer le coton, raison pour laquelle il vint à Rouen. Il revient ensuite en France avant 1823 pour copier cette fois les machines à carder et filer la laine. Un exemple parmi tant d'autres " d'espionnage industriel " qui permit le transfert à bas coûts des machines nécessaires à l'industrie textile de Prato. A peu près aux mêmes dates, Pietro Sella de Biella en Piémont, ou Francesco Rossi de Schio en Vénétie vont eux aussi observer l'Europe technicienne et industrielle pour en adapter les principes à la réalité de leurs entreprises.

Si les caractéristiques de voyageurs évoluent, les parcours ont par contre tous un " air de famille ", comme on peut le constater sur la carte<sup>6</sup>. Plus oriental pour Morosi, cela est en partie dicté par la situation politique du moment : il est évident qu'il ne pouvait se rendre en Angleterre, mais les centres manufacturiers restant les mêmes, les parcours ne se différencient que par les intérêts secondaires des voyageurs, qu'il serait intéressant d'analyser, mais qu'il est ici hors de propos de développer.

---

<sup>6</sup> Le voyage de Morosi dure de juillet 1806 à février 1807 et le porte de Milan à Turin, Chambéry, Genève, Mory, Dijon, Sens, Paris, Liancourt, Compiègne, Marly, Louviers, Elbeuf, Rouen, Amiens, Arras, Douai, Lille, Valenciennes, St.Amand, Menin, Courtrai, Gand, Bruxelles, Willewoord, Malines, Anvers, Breda, Rotterdam, Delft, La Haye, Leyden, Harlem, Amsterdam, Zaardam, Brooch, Utrecht, Nimeguen, Venloo, Maastricht, Verviers, Ensival, Liège, Aix la Chapelle, Cologne, Bonn, Coblenz, Magonza, Strasbourg, Benfeld, Colmar, Basilea, Soleure, Neuchâtel, Berne, Lausanne, Genève, Turin avant de retourner à Milan.

## Le tour d'Europe des manufactures lainières de Moccafay

### Initiative privée, décision publique : les ambiguïtés

Le voyage de Moccafay auquel je vais maintenant m'attacher, est le plus mono-thématique de tous ceux que je connaisse, et cela se voit bien dans les étapes de son parcours : il ne s'intéresse qu'aux manufactures lainières<sup>7</sup>, autant à la draperie cardée qu'à la draperie peignée, autant à la fine qu'à l'ordinaire, aux qualités des produits comme aux techniques, à l'organisation des fabriques comme aux méthodes de vente. Mais cet unique centre d'intérêt fait la spécificité de son voyage par rapport à tous les autres que je connais. A peine fait-il quelques mentions sur l'industrie lyonnaise de la soie ; à Paris, il ne s'intéresse qu'aux Gobelins ; il ne dévie de son unique intérêt qu'à Rouen où la fabrique de velours, mais aussi celle des tissus de coton, retient quelque peu son attention.

Pourquoi ce voyage ? Ce n'est pas le texte qui nous en informe. En effet, le brouillon conservé dans les registres de la bibliothèque royale de Turin, et qui est à ce jour la seule trace restante du texte, n'est pas signé, pas daté, et ne porte aucune mention du destinataire. Le document qui nous est parvenu est du reste lacunaire : la relation s'arrête brusquement alors que Moccafay est en train d'évoquer les productions d'Abbeville et reprend alors qu'il détaille les échantillons de Londres. L'original est à ce jour introuvable. Quant au recueil de plus de 500 échantillons qui accompagnait la description, il s'est retrouvé, à la suite d'un voyage étrange et d'un itinéraire inconnu, dans le fonds de la bibliothèque Forney à Paris<sup>8</sup>.

Après avoir recollé ces deux morceaux du puzzle et avoir commencé à traquer les faits et gestes de Moccafay, on sait qu'il partit en juillet 1766 et revient dix à onze mois plus tard. Lui-même rappelle d'ailleurs au nouveau souverain, en 1773, son entreprise : *“ En 1766, il prit la résolution de faire, comme il le fit, à ses propres frais, le tour des fabriques de draps de la Normandie, Picardie, Angleterre, Flandre, Hollande et Champagne pour y prendre les connaissances nécessaires à qui désire être au fait de la qualité et de la substance de la marchandise. A son retour, après un tour de dix ou onze mois, il fit une relation de son voyage, des observations sur les marchandises qui s'y fabriquent, les modes que l'on y observe, les usages du commerce et les changes des monnaies. Cette relation eut la chance d'être vue par S.M. le roi Charles Emmanuel, par Votre majesté et par qui dirigeait le conseil du commerce ”*<sup>9</sup>.

Moccafay assure donc qu'il entreprit ce périple de son propre chef. La chose est plausible : il est marchand de draps et peut vouloir acquérir de visu une connaissance exacte des principaux produits

---

<sup>7</sup> Il ne fait une exception qu'à Rouen où il s'attarde à décrire aussi bien les fabriques de coton que de velours ou de soie.

<sup>8</sup> Le recueil est entré en 1924 à la bibliothèque, suite à la donation faite par Monsieur David-Weill alors président d'honneur de la Société des Amis de la Bibliothèque Forney ; lui-même l'avait acheté pour 3000 francs. Informations gracieusement fournies par Mme De Angeli Cayol. La première page du recueil d'échantillons porte la mention “ mostre raccolte viaggiando dal signor Moccasi mercante di panni e nel suo ritorno verso il 1760 presentate al Conte Bogino ”.

<sup>9</sup> Biblioteca reale di Torino (BRT), *Storia Patria*, 907, sans date (1772) et sans numérotation.

qu'il est amené à vendre. Si les " étiquettes " des marchands vont à la recherche des clients<sup>10</sup>, ceux-ci peuvent aussi décider de voyager eux-mêmes pour parfaire leurs connaissances et éviter ainsi de se laisser prendre aux jeux multiples des contrefaçons. De plus, Moccafay peut espérer en savoir plus sur les conditions locales de vente et éventuellement se passer des intermédiaires auxquels il a sans aucun doute eu affaire jusque là. Enfin, le voyage peut servir à la constitution ou au renforcement du réseau de relations indispensable au commerce<sup>11</sup>.

Reste que la relation fut écrite pour l'information de gens qui ne l'étaient pas, avec un souci didactique évident, notamment quand Moccafay explique d'une façon générale les principales étapes de la fabrication des draps : il est donc évident que le récit fut dès le départ conçu pour être lu par des gens peu au courant de la draperie que Moccafay devait informer. De même, le carnet d'échantillons est présenté avec un soin tout particulier, l'ornementation étant celle d'un objet en lui-même précieux et non un catalogue usuel de marchand, une présentation qui sied à de hauts personnages cf diapos Le catalogue d'échantillons est d'ailleurs lui-même emprunt d'une volonté didactique évidente. Ce recueil est le complément indispensable du texte car Moccafay, après avoir parlé de l'organisation générale des fabriques d'une ville, en commente ensuite les productions à l'aide des échantillons dont il explique précisément la fabrication et la composition. On est bien ici en présence d'échantillons-démonstration, d'échantillons-apprentissage également car Moccafay enseigne en quelque sorte ses lecteurs à reconnaître les draps en les leur mettant sous les yeux et sous les doigts. On imagine le travail de collecte et d'étiquetage permanent qu'il a effectué tout au long de son voyage.

Pour corroborer cette impression d'un texte et d'un recueil conçus dès leur réalisation comme outil pédagogique destinés à de hauts personnages, la mention conservée sur la page de titre du recueil d'échantillon indique que Moccafay a présenté son ouvrage au conte Bogin. Cette mention est toutefois postérieure à l'ouvrage et elle comporte au moins deux erreurs, sur la date du voyage et sur le nom même de Moccafay (orthographié Moccasi) ; elle semble donc avoir été rajoutée par la suite (lors de la transmission des biens de Bogin par exemple<sup>12</sup>). Toujours est-il que Moccafay lui-même rappelle en 1773 que sa relation a été vue par le souverain, par son héritier et " *par qui dirigeait alors le conseil du commerce* ", sans doute disgracié depuis lors.

Pourquoi Moccafay a-t-il pris l'initiative de présenter son travail à la cour ? Quelles relations et quels contacts y entretenait-il ? Nous n'en savons à la vérité encore rien. Son récit nous révèle un

---

<sup>10</sup> Comme l'indique Moccafay lui-même dans une de ses relations où il utilise les " étiquettes " -entendez échantillons- de Louis Labauche pour vérifier l'authenticité d'un drap de Sedan cf AST, *Storia patria*, 907. En ce qui concerne les usages des échantillons, voir Gérard GAYOT, " Different uses of cloth samples in the Manufactures of Elbeuf, Sedan and Veviers in the 18<sup>th</sup> century ", communication au Colloque *Textile Sample Books Reassessed : Commerce, Communication and Culture*, organisé par l'Université de Southampton et la School of Arts and Design, Winchester, 29-30 juin 2000, actes à paraître, Lesley MILLER, éd. ; je remercie vivement Gérard Gayot de m'avoir fourni une version française et dactylographié de cet article. Voir également Ibidem, " les innovations de marketing sur le marché européen des draps (XVIIe-XVIIIe siècles) ", in J.Bottin, N.Pellegrin (eds.), *Echanges et cultures textiles dans l'Europe pré-industrielle. Actes du colloque de Rouen, 17-19 mai 1993, Revue du Nord*, collection Histoire, hors série n°12, p.111-128.

<sup>11</sup> Sur ce point, voir notamment Jean Pierre HIRSCH, *Les deux rêves du commerce*, Paris, EHESS, 199

homme très au fait des manufactures de son pays, notamment celles de la région de Biella et celle d'Ormea<sup>13</sup> qu'il cite régulièrement. Il semble de plus avoir déjà tenu le rôle d'expert dans une affaire de fabrication de savon pour purger les draps en 1757<sup>14</sup>. Deux raisons au moins pouvait pousser Moccafy à présenter son mémoire au Comte Bogin : son rôle politique prépondérant, évidemment, ses attributions en matière militaire qui le rendaient sûrement sensible à la question du vêtement des troupes, objet des attentions de la très belliqueuse monarchie piémontaise depuis le début du siècle au moins.

Mais Bogin pourrait aussi avoir joué un rôle beaucoup plus direct dans le projet même de Moccafy. Quelques indices peuvent le faire suspecter : le Conte Bogin avait ses résidences personnelles à Moncalieri, ville de résidence royale et ville où Moccafy accompli les gestes légaux nécessaires à son voyage. Ce ne pourrait bien sûr être qu'un hasard, mais il n'est pas non plus inutile de rappeler que Bogin a été dans d'autres domaines, les mines et la sidérurgie notamment, à l'initiative de différents voyages d'étude ayant permis au Piémont d'imiter des modèles étrangers : en 1749 en effet, il envoya le Conte de Robilant et quatre jeunes ingénieurs étudier les écoles de métallurgie de la Saxe, du Hanovre, du Brunswick, de la Hongrie et du Tyrol, ce qui permit la constitution, deux ans plus tard, de l'école, du musée et du laboratoire de chimie et de métallurgie de l'Arsenal de Turin<sup>15</sup>. Le doute persiste donc : l'initiative de ce voyage ne revient peut-être pas entièrement ou uniquement à Moccafy mais à de hauts représentants de l'Etat.

Cette ambiguïté n'est pas originale car l'Etat n'a généralement pas envie d'assumer officiellement une mission qui pourrait susciter des problèmes diplomatiques, et rendre d'ailleurs le voyageur plus suspect. Ainsi, dans le cas de Morosi, la situation est similaire : il est officiellement "mécanicien national" du règne d'Italie, mais c'est en qualité privée, sans être payé, et en demandant un congé qu'il effectue son périple. Ce qui n'est pas sans poser des problèmes à son retour car s'estimant "propriétaire" des observations qu'il a faites, il désire les publier. Le gouvernement du royaume d'Italie, et sans doute plus encore celui de Paris, ne sont pas prêts à lui permettre de rendre ainsi publiques des observations mécaniques jugées encore confidentielles. Il faut donc trouver un arrangement a posteriori pour déclarer l'Etat propriétaire des observations de Morosi : il reçoit une prime en échange du renoncement à la publication et de l'acceptation de livrer toutes ses observations au gouvernement, qui en fera ce que bon lui semblera<sup>16</sup>.

---

<sup>12</sup> L'écriture semble faire penser que ce rajout date du 18<sup>e</sup> siècle et non par exemple du 20<sup>e</sup> siècle, lors de la vente du recueil.

<sup>13</sup> Fondée par le marquis d'Ormea en 1723.

<sup>14</sup> La date n'est cependant pas très sûre. Il y a dans BRT, *Storia Patria*, 907 tout un interrogatoire fait sur cette fabrication ; lors de l'interrogatoire de Domenico Bongiani, illettré, celui-ci signe d'une croix et Moccafy signe à côté, mais ces papiers se trouvent au milieu de documents datant de 1770, il se peut donc aussi que l'on ait retrouvé ces interrogatoires pour les utiliser dans les années 1770.

<sup>15</sup> Enciclopedia, Bogino.

<sup>16</sup> Le gouvernement du royaume d'Italie diffusera en fait largement par le biais des préfets et des sous-préfets les desseins de Morosi dans la tentative d'inciter les industriels à construire les machines, ce qui portera d'ailleurs à un certain nombre d'équivoques.

Pour revenir à Moccagy, que l'initiative de son voyage soit personnelle ou publique, elle s'insère de toutes façons bien dans la politique mercantile de l'Etat piémontais et dans son intérêt général pour les réalisations étrangères, spécialement françaises. Le Piémont a en effet été, dès le début du XVIIIe siècle, très attentif à la législation française. L'Etat savoyard s'est, par exemple, procuré rapidement les règlements de fabrique instaurés sous Louis XIV pour les copier ou les adapter aux possibilités locales. Le grand règlement pour la draperie piémontaise de 1737 en est du reste directement inspiré. La fabrique d'Ormea est instaurée par le ministre du même nom sur le modèle français. Depuis 1701, tous les artistes étrangers sont invités à s'installer au Piémont et différents recensements indiquent qu'ils sont effectivement très nombreux dans l'industrie textile piémontaise, spécialement dans la soie. Aucune surprise donc à ce que la cour de Turin ait été particulièrement intéressée à un récit détaillé, non seulement des caractéristiques qualitatives des produits lainiers, mais aussi des méthodes de production et de vente. Le voyage de Moccagy correspondait tout à fait à cette volonté d'information et à la politique mercantile de création au Piémont des manufactures ou des institutions capables d'imiter l'étranger, dans le but évident de produire localement des produits identiques à ceux que l'on importait habituellement de l'étranger. L'enjeu fondamental était, on l'a dit, l'habillement des troupes royales : pouvait-on améliorer les fabriques piémontaises au regard de ce qui se faisait à l'étranger et, si l'on devait continuer à passer commande à l'étranger pour un certain nombre d'étoffes, à qui faire le plus avantageusement appel ? Double enjeu que Moccagy remplit parfaitement, attentif aux qualités, aux prix, mais aussi aux méthodes de fabrication, faisant tout pour découvrir quelques secrets à mettre en œuvre au Piémont et toujours prêt à susciter l'établissement dans son pays des meilleurs techniciens rencontrés<sup>17</sup>.

#### A la recherche d'un réseau de relations

Moccagy sait-il qui il va rencontrer dans les différentes places lainières qu'il visite ? Utilise-t-il son réseau de relations commerciales préalables pour se diriger, se présenter, se faire ouvrir les fabriques ? C'est possible, et même probable, mais il ne nous en donne aucun indice dans sa rédaction. On a souvent l'impression qu'il se rend d'abord et avant tout dans des villes dont il connaît évidemment l'activité lainière, beaucoup plus que chez des fabricants qu'il connaîtrait déjà. A aucun moment, en tous cas, il ne fait mention de sa connaissance préalable de l'un d'entre eux. Pour évaluer ses contacts personnels antérieurs au voyage, il faudrait savoir dans quelles conditions il fait son commerce à Turin : est-il directement en contact avec les fabricants dont il achète les produits ou se fournit-il chez des importateurs intermédiaires ? Nous n'en savons pour l'instant rien. Il faut dire que même ceux avec qui il s'entretient durant son périple restent pour l'essentiel dans l'anonymat. En

---

<sup>17</sup> C'est le cas notamment à Rouen où Moccagy s'entretient avec le teinturier Lambert pour le persuader d'envoyer l'un de ses neveux s'établir au Piémont. J'ignore si cette initiative fut suivie d'effets. Mais il est certain que de nombreux teinturiers français s'établirent au Piémont cf. les travaux de Luisa Dolza. En 1757, par

effet, les noms des fabricants cités sont extrêmement rares. Au total, pas plus d'une dizaine, essentiellement en France : Julienne, titulaire des Gobelins à Paris, Lefebvre d'Elbeuf dont il détaille les nouvelles productions, Lambert, teinturier de Rouen avec qui il discute de la possibilité d'établissement au Piémont de l'un de ses neveux, Van Robais à Abbeville dont il décrit longuement la manufacture, " pour lui la plus grandiose de toutes celles qu'il a vues ", Paignon et Rousseau, les deux privilégiés catholiques de Sedan qu'il accuse de " vendre plus le nom que la qualité ", Louis Labauche, leur adversaire protestant, qu'il loue au contraire. Hors de France, un seul nom cité : celui de Ellia Hanssen à Maastricht pour rendre compte d'une proposition avancée par ce fabricant.

L'hypothèse la plus vraisemblable pour expliquer ce silence est que Moccafy doit penser, pas nécessairement avec raison d'ailleurs, que les destinataires de son texte ne désirent pas connaître les noms des fabricants qu'il a rencontrés. Cela doit lui sembler trop précis, terre à terre, et ne pas relever pas de la sphère d'intérêt des politiques à qui il s'adresse. Il interprète sa mission d'écrivain comme celle d'un vecteur d'informations qualitatives sur les produits, les techniques, les organisations, pas sur les personnes. Parallèlement, il énonce implicitement que sa qualité de praticien et la réalité de ses observations lui suffisent pour être cru, sans qu'il ait besoin de prouver ses affirmations par des informations précises sur les personnes qui lui ont permis d'élaborer sa connaissance.

A ce titre, les voyages d'entrepreneurs sont très différents, car ils sont en général au contraire très précis sur les personnes rencontrées, sur les titulaires des fabriques visitées etc. : c'est que les destinataires en sont en général leurs proches ou leurs pairs et que la nécessité d'une information nominative est ici très fortement ressentie. Il s'agit également par le voyage de rendre compte de la réalité d'un réseau de relations dont on montre combien il est étendu et solide, mais en même temps consolidé et agrandi par le périple accompli. L'étendue des contacts est aussi une mesure de sa propre importance, d'où la précision avec laquelle les notations sont faites.

Reste que le silence de Moccafy est tout de même problématique, dans un monde où justement les relations interpersonnelles sont fondamentales. Il ne me semble pas plausible qu'il veuille en quelque sorte garder pour lui son réseau de relations et ne souhaite pas le rendre public. Il pourrait évidemment vouloir éviter que de possibles correspondants ne soient au courant de son entreprise d'espionnage. Mais cette hypothèse ne me paraît guère plausible : premièrement car le texte n'a aucune vocation à être rendu public en dehors de la sphère gouvernementale, aucune chance donc que ses correspondants sachent qu'il a mis par écrit cette relation de voyage ; deuxièmement parce que je ne pense pas que la catégorie d'espionnage soit réellement pertinente pour penser un tel voyage d'informations.

### Voyages et espionnage

---

exemple, Pierre Chevalier maître teinturier d'Amiens, fut recruté par l'ambassadeur piémontais à Paris, le Comte de Sartirane

Qui dit espion et espionnage, dit secret à découvrir d'un côté, à cacher de l'autre. Dans le textile comme dans les autres secteurs artisanaux, la notion même de secret, tout le temps utilisée dans les textes, pose en fait de nombreux problèmes : savoir-faire particulier d'un groupe, des artisans d'une ville, de quelques familles, d'une seule, invention d'un individu ; du tour de main au véritable secret de composition ou de fabrication, du secret de polichinelle au secret bien gardé...comme le rappelait Pamela O.Long, il faut à la fois être conscient de la polysémie du terme et tenter de faire la distinction... quand cela est possible<sup>18</sup> .

Dans le cas de Moccafay, il ne me semble pas que son récit révèle de quelconques secrets, hormis un cas ou deux sur lesquels je reviendrai dans un instant. En effet, l'essentiel de son texte est une description qualitative des draps, corroborée par les échantillons. Quoi de plus connue que la qualité des draps, spécialement en France et dans tous les pays où la marque du roi certifie et rend publique cette qualité ? Certes, Moccafay met en doute par endroit, spécialement à Sedan, la certification royale et l'excellence des draps des privilégiés catholiques : mais s'agit-il d'un secret ? De même, lorsqu'il évoque les falsifications auxquelles se livrent les fabricants d'Audimont, Aix-la-Chapelle, Borcette, etc., il ne dévoile là aucun secret et il ne semble pas que ces fabricants aient le moins du monde la volonté de cacher leurs pratiques : on les voit d'ailleurs ouvrir sans vergogne leurs boutiques à Abraham Poupart, car la falsification contribue aussi, paradoxalement, à leur renommée<sup>19</sup>. De même, dans ce qu'il rapporte des draps anglais ou hollandais, Moccafay ne dévoile aucun secret. S'il fait œuvre d'information très utile, il n'a rien d'un espion, ni quand il détaille la qualité des draps, ni d'ailleurs quand il évoque l'organisation de la production et de la vente.

Peut-être y a t il plus de secret et donc espionnage possible quand il s'agit de l'outillage utilisé ? Pourtant, la facilité avec laquelle Moccafay entre dans les fabriques, auprès des tisseurs, ou dans les boutiques d'apprêt semblent contredire l'hypothèse d'un quelconque secret. La " machine " la plus longuement décrite, parce qu'elle est sans doute peu connue, voire inconnue au Piémont, est la presse bouillante de Norwich. Mais là encore, Moccafay ne semble pas avoir eu de problèmes particuliers à mener à bien ces observations : la presse n'est pas un secret. Du reste, même lorsqu'il s'agira des machines beaucoup plus enviées de la " révolution industrielle ", les observateurs n'auront finalement que peu de peine à pénétrer dans les fabriques. Qu'il s'agisse de Morosi ou des Mazzoni, les fabricants semblent au contraire leur ouvrir toutes grandes les portes de leurs ateliers pour leur faire admirer les nouveautés techniques dont elle sont dotées. Il est vrai que dans les années 1820, les machines à filer, par exemple, sont désormais connues. Les firmes constructrices les détaillent

---

<sup>18</sup> Mise au point éclairante sur ce thème de la publicité/rétention dans Pamela O.Long, "Invention, secrecy and theft: meaning and context in the study of late medieval technical transmission", *History and technology*, 2000, 16, p.223-241

<sup>19</sup> C'est d'ailleurs aussi ce que notait Gérard Gayot, art.cit. : " cette opération, Abraham Poupart n'a pu la réaliser dans le consentement des fabricants de Verviers, apparemment peu soucieux de voir leurs secrets de fabrication surpris par un étranger, au contraire très enclins à montrer leur savoir-faire et leur maîtrise de l'art de la contrefaçon sans tromper le client : la façon est d'Angleterre ou d'Elbeuf, les signes extérieurs le prouvent, mais le prix prouve aussi que la qualité n'est pas la même ". Je ne suis pourtant pas entièrement certaine que l'on ne veuille pas tromper le client final, sinon quel est l'intérêt de contrefaire la marque ?

d'ailleurs dans leurs propositions aux fabricants. Mais il me semble intéressant de réfléchir au fait que le secret volé est peut être plus souvent un mythe forgé par les imitateurs pour valoriser leurs contrefaçons qu'une réalité.

Dans le cas de Moccafy, il ne mentionne explicitement pour tout son voyage qu'un seul secret : c'est celui de la composition des cartons anglais qui contribuerait à donner aux étoffes de Norwich pressées à chaud le brillant qui les caractérise. Dans ce domaine, Moccafy se met en scène en train de chercher, de raisonner, de faire parler pour tenter de deviner : il pense avoir trouvé la solution dans les blancs d'œufs. Sans doute s'agit-il d'une information qu'il a réussi à glaner à force de palabres. Mais à quoi bon savoir que la composition des cartons comprend des blancs d'œufs si on ne connaît pas plus précisément la recette de fabrication ? Cela ressemble aux "livres de secrets" ou autres livres de recettes artisanales où les lecteurs non-spécialistes restent toujours dans l'ignorance des procédés de fabrication. Que prévoit d'ailleurs Moccafy ? De faire faire des expérimentations.

Il est certain en effet que si l'espionnage n'est pas le terme adapté, la copie est bien le but de tous ces voyages d'informations.

#### De l'information à la copie

Dans le vaste domaine de la reproduction, il y a copie et copie : il y a tout d'abord celle qui se certifie conforme, par la contrefaçon des marques de fabrication ; celle-ci est bien falsification, car elle donne pour vrai ce qui est faux, car elle revêt les apparences d'une chose pour en faire vendre une autre. Double falsification si l'on veut car il y a falsification de la marque, mais aussi falsification du produit qui est en général d'une qualité inférieure à l'original – c'est d'ailleurs bien ce que reproche aussi Moccafy aux fabriques d'Audimont, Aix-la-Chapelle, Borcette, etc., qu'il fustige. Dans le domaine textile, ces falsifications sont généralisées, on le sait. Et si Moccafy s'en prend spécialement aux centres du duché de Liège, terres d'Empire et autres qui s'en sont effectivement fait une spécialité, -ce qui constitue sans doute l'une de leurs spécificités-, ils n'ont assurément pas l'exclusivité de ces pratiques. Même dans la très réglementaire France, la contrefaçon des marques étrangères est chose admise, parfois d'ailleurs sous le sceau du privilège royal<sup>20</sup>. Si ces contrefaçons trompent quelqu'un, ce sont, en règle générale, les clients peu au courant et mal informés<sup>21</sup>. Les marchands et les gens du métier ne sont assurément pas dupes, et c'est bien pour cela que l'on peut sans problème leur ouvrir les portes. La chaîne des faussaires ne s'arrêtent donc pas aux fabricants...

---

<sup>20</sup> Pour ne prendre qu'un exemple, parmi tant d'autres, la manufacture royale d'Orléans contrefait sans vergogne et avec approbation royale les marques tunisiennes pour la production de bonnets levantins envoyés au levant où Tunis reste la marque d'excellence cf. C. Maitte, "Fabriquer des bérets à la levantine à Prato et à Orléans au XVIII<sup>e</sup> siècle", in J. Bottin, N. Pellegrin (eds), *Echanges et cultures textiles dans l'Europe pré-industrielle*, *Revue du Nord*, n°12, Hors série, collection Histoire, 1996, pp. 193-213.

<sup>21</sup> je ne suis en effet pas totalement aussi sûre que Gérard Gayot que la contrefaçon ne trompe pas le client, car quel est alors l'intérêt de contrefaire la marque ?

La réaction de Moccafy face à ces fabriques est néanmoins intéressante, car loin d'apprécier la copie certifiée conforme, il la méprise, s'en détourne et l'on comprend bien qu'il ne passera jamais commande dans ces fabriques. Pourquoi cette réaction du marchand ? Sans aucun doute parce qu'il est convaincu de la justesse de la réglementation et des normes qui garantissent pour lui un juste rapport entre qualité et prix. Or, les contrefaçons, de qualité inférieure par rapport à leur modèle, risquent de coûter trop cher, non par rapport au produit copié, mais par rapport à la qualité intrinsèque du produit. L'échelle des valeurs est ainsi mise en cause et le marchand ne sait plus à qui se fier pour ne pas être lui-même trompé. Il préférera donc les draps de Labauche à leurs éventuelles copies vierviétoises ou audimontoises.

Mais il est aussi un autre type de copie, plus fréquent encore : c'est l'imitation des modèles et leur commercialisation sous les mêmes noms ou des noms divers, sans que le faux plomb de certification rendent la copie proprement frauduleuse. A ce titre, la valse des appellations qu'évoque presque en passant Moccafy montre bien ces constantes chaînes d'imitation qui relient entre eux les principaux centres textiles européens : à qui penserait encore qu'un produit est identifié par son appellation et la désignation de son lieu d'origine, la lecture de quelques exemples cités par Moccafy suffirait à déchanter. A mi-chemin entre Amiens et Abbeville, il décrit la fabrication d'étoffes " à l'imitation des Anglais ". L'échantillon qu'il commente alors est en effet, dit-il, *une "étoffe comme les diablement fort qu'en anglais on appelle Everlestin et qu'on appelle en Angleterre Amens et à Amiens ils s'appellent à la Turque"*. Une remarque similaire est faite à Lille où les saies de Rome sont à l'imitation des saies de Nîmes que l'on fabrique à Londres, pour ne pas parler des saies de Londres que l'on fabrique à Exeter ou à Aumale . Dans le vaste panorama de la production textile du 18<sup>e</sup> siècle que Moccafy permet de toucher des doigts, la copie des modèles est donc à la fois généralisée et ancienne. Les productions " originales " en viennent elles aussi à copier leurs copies, les produits évoluent ainsi, plus ou moins sensiblement, sous l'effet de la concurrence internationale.

Pas de doute que Moccafy et le roi du Piémont Sardaigne n'aient pour but de développer la capacité imitative des industries du royaume<sup>22</sup>. C'est d'ailleurs ce qui s'est déjà passé dans le centre de Biella, comme le rappelle à plusieurs reprises Moccafy. Ainsi, lorsqu'il évoque les étoffes de Reims rappelle-t-il que " de ces croisie sont dérivées les étoffes qui se font à Biella ayant pour nom Ambrosette, portant le nom du premier (fabricant) qui a commencé à faire ces étoffes, qui est la maison Ambrosetti qui existe toujours à Sordevolo dans la province de Biella, de laquelle sont dérivées toutes les autres manufactures d'un genre

---

<sup>22</sup> Sur la politique lainière de la monarchie Piémontaise, les travaux sont pour la plupart déjà anciens : voir notamment Bulferetti L., *Agricoltura, industria e commercio in Piemonte nel sec. XVIII*, Torino, 1963 ; V. Castronovo, *L'industria laniera in Piemonte nel XIX secolo*, Torino, 1964 ; Ibidem, " Formazione e sviluppo del ceto imprenditoriale laniero e cotoniero in piemonte ", *Rivista storica italiana*, 1966 ; Guido Quazza, *L'industria laniera e cotoniera in Piemonte dal 1831 al 1861*, Torino, Istituto per la storia del Risorgimento italiano, 1961 ; Mario Sodano, *Degli antichi lanifici Bellesi e Piemontesi*, Biella, 1953. Plus récents : Ambrosoli Mauro, " The market for textile industry in eighteenth century Piedmont : quality control and economic policy ", *Rivista di storia economica*, anno XVI, dic.2000, fasc.3, p.343-363 ; Luisa Dolza, Liliane Hialire-Pérez, " crédit des Etats et ressources des entreprises. Textiles et privilèges sous l'Ancien Régime : la lutte pour l'indépendance technologique en France et au Piémont au XVIII<sup>e</sup> siècle ", in *Les brevets dans l'histoire*, Paris I, 1-2 octobre 2001, C.R.H.I., à paraître.

*semblable. Les susdits Ambrosetti se sont mis à faire de telles saies à imitation des croisie Ségovie à l'instigation de feu Sr Virlie, marchand de cette ville (Turin) dont ils ont reçu la règle, et qui les faisait alors travailler pour son compte ; aujourd'hui encore, cette maison travaille ces saies de façon plus parfaite que toutes les autres. Les saies nommées 20% sont celles qui sont à imitation des 1ères Ségovie, et celles à 18% ont été faites pour les 2nd Ségovie. Si on avait continué à les travailler selon le devoir, elles seraient bien meilleures que les croisie de Reims, et pour ce qui est de l'usage, celles fabriquées par les Ambrosetti le sont encore actuellement parce qu'elles sont beaucoup plus fortes, et il est certain qu'il entre autant de matière première dans deux lasi fabriquées à Biella qu'il n'en rentre dans trois fabriquées à Reims ”.*

Il est cependant difficile de savoir si le voyage de Moccafy eut des retombées quelconques sur la production lainière piémontaise. Assurément, aucune nouvelle fabrique ne fut créée, mais celle du Conte d'Ormea était déjà largement privilégiée et pouvait être le lieu de nouvelles expérimentations. Moccafy servit en effet d'expert en draps pour la cour de Turin, spécialement pour les magasins royaux et ceux de l'armée : comparant les draps, expliquant la raison de leurs insuffisances techniques, proposant des améliorations etc., il remplaça parfois et compléta l'action de l'inspecteur Coward, manufacturier anglais initialement embauché par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Angleterre pour travailler dans la fabrique d'Ormea. Il devint d'ailleurs responsable du magasin royal des draps pour les troupes de S.M. et fut ensuite engagé dans diverses initiatives manufacturières<sup>23</sup>. Mais malgré ces efforts, qui venaient s'ajouter à ceux déployés depuis longtemps par le gouvernement pour attirer dans le pays des ouvriers qualifiés étrangers et stimuler les manufactures, la draperie piémontaise ne connut pas un développement suffisant pour remplacer les importations étrangères, comme c'était officiellement le but. Il faut dire qu'en l'occurrence la politique de privilège sembla jouer un rôle assez pervers dans le développement des manufactures lainières locales, mais c'est une autre histoire<sup>24</sup>.

---

<sup>23</sup> Compte-rendu de ses nombreuses expertises dans BRT, *Storia Patria*, 907. Il fut engagé par le gouvernement à prêter ses services dans la fabrication des velours de soie, à partir de 1771.

<sup>24</sup> Pour une critique du rôle des privilèges en Piémont, contrairement à la France, voir Luisa Dolza, Liliane Hialire-Perez, art.cit. Pour un avis totalement opposé sur le rôle des privilèges cf. Patrizia Chierici, “ I fabbricanti di pannilano ne l Piemonte d'antico regime e i rapporti con il Veneto ”, in G.Gayot, G.L.Fontana, *la lana : prodotti e mercati (XIII-XX secolo)*, Schio-Valdagno-Follina-Biella, 24-27 oct. 2001, à paraître.